

## Appel contre l'impunité

**La République française accueille les participants au 22<sup>ème</sup> sommet France-Afrique. Parmi les chefs d'Etats africains présents, nombreux sont ceux qui sont parvenus au pouvoir ou s'y sont maintenus par la violence, la répression, la torture, les atteintes systématiques aux droits Humains, le déni de l'Etat de droit, les enlèvements et les assassinats, la corruption, le pillage.**

La France qui se présente volontiers comme le pays des droits de l'Homme s'apprête, une nouvelle fois, à dérouler le tapis rouge à ces autocrates qui ont couvert de leur autorité, quand ils ne les ont pas directement commandités, ces crimes perpétrés en toute impunité, faisant fi des pactes et des traités internationaux relatifs à la protection des droits humains. Les prétextes de menaces déstabilisatrices sur les régimes en place sont invoqués, de façon fallacieuse, pour justifier des politiques fondées sur l'intolérance, la violence et la xénophobie. Alors que la mise en œuvre d'une justice internationale fondée sur le respect des normes universelles des droits humains enregistre des avancées significatives, il est choquant de voir pareils despotes se pavaner sous les lambris du palais de la République, consacrant ainsi l'impunité de leurs crimes qui constitue l'un des fléaux auquel le continent africain est confronté. C'est pour affirmer haut et fort que les criminels d'Etat ne sont ainsi pas les bienvenus à Paris que nous adressons

cet appel contre l'impunité au 22<sup>ème</sup> sommet entre l'Afrique et la France.

Nous, membres des associations de victimes, des organisations de défense des droits de l'Homme et des réseaux de solidarité, exigeons que s'impose le devoir de vérité et de justice. L'opacité qui caractérise, bien souvent, les liens économiques et diplomatiques entre la France et les Etats africains, ne saurait justifier le silence hypocrite sur les crimes d'Etat qui prévalent dans les relations bilatérales et multilatérales. Il ne peut y avoir de paix durable, de développement, de démocratie et de réconciliation nationale en escamotant la vérité et la justice.

Nous, membres des associations des victimes, des organisations de défense des droits de l'Homme et des réseaux de solidarité, demandons à la France de prendre un engagement clair visant à favoriser toutes les poursuites engagées, et plus généralement d'agir contre l'impunité des responsables politiques sur qui pèsent de fortes présomptions de crimes internationaux. Les auteurs de ces crimes doivent comparaître devant les tribunaux pour répondre de leurs actes. Le bilan macabre de ces chefs d'Etats n'honorent ni la France ni la démocratie : mille personnes ont été assassinées en 2002 en Algérie et plus de 7000 disparitions y sont intervenues en une décennie ; en novembre 1990, des milliers de négro-mauritaniens (fonctionnaires, soldats et sous-officiers) ont été arrêtés et

torturés, et parmi eux 310 ont été tués dans des conditions atroces ; parmi les milliers de personnes qui ont décidé de rentrer au pays après avoir fui les combats de Brazzaville en 1998, plus de trois cent cinquante auraient disparu au " Beach ". A cela s'ajoutent les crimes collectifs en Côte-d'Ivoire, au Tchad, en République Centrafricaine sans compter un million de morts pendant le génocide de 1994 au Rwanda. Le recours systématique à la torture en Lybie, au Zimbabwe, en Tunisie ainsi que la peine capitale en vigueur en République démocratique du Congo sont des pratiques abominables absolument contraires aux engagements internationaux souscrits, qu'il faut abolir et réprimer.

Face à ces crimes qui, malheureusement perdurent, il est du devoir des autorités françaises de regarder en pleine lumière les crimes commis et de reconnaître les responsabilités dans le calvaire des victimes. **"L'Afrique et la France ensemble pour un nouveau partenariat"** est un joli slogan qui ne peut dissiper la soif de justice des victimes africaines des crimes internationaux, y compris économiques.

Nous appelons les Etats participants au 22<sup>ème</sup> sommet France Afrique à s'engager clairement **"ensemble, pour la vérité et la justice"**.

Pour en savoir plus consultez le dossier spécial sur le site de la FIDH : <http://www.fidh.org/francafriq/2003/>

---

## La France reprend position en Afrique. Retour aux ambiguïtés

Le 22<sup>ème</sup> Sommet France Afrique a été l'occasion pour la France d'affirmer son réengagement dans son ancien "pré carré". Fini l'axiome "ni ingérence, ni indifférence" chère au précédent gouvernement français. Il est temps de *"réaffirmer solennellement la communauté de destin qui nous lie et nous oblige"*. L'heure est au revirement diplomatique aux conséquences imprévisibles.

Jacques Chirac a en effet tenté pendant les trois jours du Sommet de rassurer ceux qui *"avaient l'impression que la France tendait à prendre ses distances [avec le continent africain]. Le gouvernement a pris les décisions qui s'imposaient pour redresser la barre"*.

Ce changement de cap s'intéresse en premier lieu au secteur économique. La France soutient le Nouveau partenariat pour le

développement en Afrique (NEPAD) comme *"initiative véritablement africaine de prendre en charge son économie"*, souligne Pierre André Wiltzer, ministre français de la Coopération. Néanmoins, la France cherche à investir davantage sur le continent africain, notamment pour contrer l'influence économique grandissante des entreprises étrangères. Et elle promet l'augmentation de son aide publique au développement de 50% sur 5 ans.

Le pari du NEPAD reste toutefois audacieux et aléatoire. La Banque mondiale estime en effet que la croissance africaine est beaucoup moins importante que prévue. Horst Koestler, directeur général du Fonds Monétaire International explique que l'expansion du commerce africain est essentielle à la bonne santé

économique du continent. A défaut, le NEPAD serait inévitablement dépendant de l'aide extérieure.

Le repositionnement de la France en Afrique passe également par une relecture de sa doctrine de coopération militaire définie en 1998 par le Conseil de défense : réduction des forces militaires françaises sur le continent, participation active dans les différentes missions des Nations unies, et appui à la prise en charge par les africains de la gestion des crises et des conflits - avec la mise en place du programme de renforcement des capacités africaines de maintien de la paix (RECAMP). Depuis la réélection de Jacques Chirac, le gouvernement français fait de la défense une des priorités de sa politique. Et, tout en accentuant l'engagement de la France dans la gestion des conflits africains par l'intermédiaire des organisations sous-régionales, le Quai a du mal à sortir du bilatéralisme et du risque de sélectivité. Ainsi, l'intervention de l'armée française en Côte d'Ivoire, et son appel à négociation entre toutes les parties en conflits, dénote avec le (non) règlement du conflit en Centrafrique où d'autres rebelles (fidèles au général Bozizé) semblent quant à eux plus que jamais rejetés par la diplomatie française.

Le traitement public de la justice internationale par la diplomatie française est également paradoxal. Tout en invitant au Sommet les présidents Charles Taylor du Libéria et Robert Mugabe du Zimbabwe - tous deux bannis par la communauté internationale pour non-respect des droits de l'Homme - et le Président centrafricain Ange-Félix Patassé dont la responsabilité pénale est mise en exergue dans un rapport de la FIDH "crimes de guerre en République centrafricaine", M. Chirac a fustigé le temps de l'impunité et de prévenu que les auteurs d'exactions "ont désormais à craindre d'être

sanctionnés par la Cour pénale internationale". Cette mise en garde était salutaire et on ne peut qu'espérer qu'à l'avenir, une fois le procureur élu, la France honorera ses obligations de coopération avec la CPI, notamment en terme de transfert des accusés, et refusera de déployer le tapis rouge aux éventuels chefs d'Etat africains appelés à comparaître devant la Cour. "Fini le temps où on justifiait la force. Doit venir maintenant celui où on fortifie la justice". Espérons que la France saura appliquer à elle-même cette maxime en dénonçant par exemple sa déclaration au titre de l'article 124 du Statut de la Cour qui lui permet, en funeste compagnie de la Colombie, d'écarter, en ce qui la concerne sur les crimes de guerre de la compétence de la CPI. L'Afrique est donc revenue "au cœur des priorités de la France". Ce repositionnement de la diplomatie française s'effectue au moment même où l'hexagone essaye de compter sur la scène internationale et de s'affranchir des grandes nations économiques et militaires. Pour ce faire, le soutien du continent africain est primordial lorsqu'il s'agit de peser diplomatiquement, notamment au Conseil de sécurité.

La première déclinaison de cette "communauté de destin" réaffirmée à l'occasion du sommet France Afrique est ainsi à mettre, et on ne s'en étonnera pas, au service de la France : dans une déclaration unanime, les chefs d'Etats africains se sont rangés officiellement du coté de la diplomatie onusienne face aux vellétés guerrières en Irak du président Bush. Reste à savoir si, en pratique, les trois membres africains non permanents du Conseil de sécurité - Cameroun, Guinée, Angola - seront séduits par cette nouvelle coopération à la française et ne plieront pas devant les pressions économiques et diplomatiques des américains.

**Marceau Sivieude**

## Le contre-sommet

**Mardi 18 février, à l'initiative de la FIDH, une conférence de presse a été organisée au Centre d'accueil de la presse internationale à la Maison de la Radio en protestation à l'invitation à Paris de "dictateurs" et en faveur de la justice pour leurs victimes.** Sont intervenus à la tribune défenseurs des droits de l'Homme, témoins et victimes de violations des droits de l'Homme organisés ou perpétrés par les services d'Etat de certains pays africains : Khémaï Chamhari (Tunisie), Mohammed Baba (Mauritanie), Ousmane Dia (Mauritanie), Benjamin Touangamani (Congo Brazzaville), Dobian Assingar (Tchad). L'après-midi, un happening a été organisé au Champ-de-Mars, face au mur de la Paix, où les "victimes ont souhaité la bienvenue à leurs bourreaux" (photo).

A l'initiative d'Agir ici et de Survie, "un autre sommet pour l'Afrique" s'est déroulé, mercredi 19 et jeudi 20 février, à

l'auditorium de l'Hôtel de Ville de Paris. Conçu pour "donner la parole à une pluralité d'acteurs des relations franco-africaines", il a rassemblé des musiciens, écrivains, chercheurs, militants associatifs ou simples citoyens, "pourfendeurs de la Françafrique". Des conférences-débats ont été consacrées au Nouveau partenariat pour le développement en Afrique (Nepad), les responsabilités françaises dans la dette africaine, le jeu des multinationales sur le continent, les conséquences de la libéralisation des services en Afrique et la lutte contre le sida. La FIDH s'est jointe à cet événement en animant

l'atelier consacré à la justice pénale internationale, où sont notamment intervenus Patrick Baudouin, Président d'honneur de la FIDH et Christian Mounzeo, Secrétaire général de l'Observatoire congolais des droits de l'Homme pour parler de la lutte contre l'impunité des crimes les plus graves, prenant pour exemple la procédure de Meaux dans l'affaire du Beach de Brazzaville.

**M. S.**



Happening au Champ-de-Mars : " Les victimes souhaitent la bienvenue à leurs bourreaux "